

2young2understand

société par actions simplifiée

au capital de trois cents (300) euros

siège social : 8 Impasse des Violettes 31120 Roques

en cours d'immatriculation

(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur Noah Jean Gérard Bettini, associé, demeurant au [REDACTED], a souscrit 1020 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de cent deux (102€) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de cent deux (102) euros.

Fayçal Farah, associé, demeurant au 13 Impasse des Rosiers 31120 Roques, a souscrit 990 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de quatre-vingt-dix-neuf (99) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de quatre-vingt-dix-neuf (99) euros.

Théo Ouis Abdessadok, associé, demeurant au 59 Avenue de Plaisance 31270 Cugnaux, a souscrit 990 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de quatre-vingt-dix-neuf (99) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de quatre-vingt-dix-neuf (99) euros.

Les trois mille (3000) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de trois cents (300) euros.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale Vincennes M&B Notaires (Valérie MESNAGER et Antoine BASSOT Notaires), située 4, avenue de Paris - 94300 Vincennes.

Fait à Roques, le

Monsieur Noah Bettini

Associé et Président

Monsieur Fayçal Farah
Associé

Monsieur Théo Abdessadok
Associé